



Les prises de position de Jean Untermaier, président de France Nature Environnement pourraient paraître inquiétantes pour l'avenir de la protection de la nature en France. En effet, la position dite du « non recul » permet difficilement d'évoluer et d'avoir la possibilité de s'adapter aux variations rapides qui sont à la fois le propre de la société et des phénomènes naturels. J'ai gardé de mauvais souvenirs de la Ligne Maginot et j'ai entendu dire que la Muraille de Chine n'avait pas non plus été d'une grande efficacité.

Malheureusement une telle position ne devient-elle pas obligatoire quand le gouvernement, je n'ai pas dit le ministre de l'environnement, n'accepte pas de faire respecter la loi existante ?

Quel dialogue peut-on imaginer quand on voit des « chasseurs » continuer à fusiller les tourterelles en toute impunité pendant leur migration de retour? Quel souci peut-on avoir de rechercher des améliorations réglementaires quand un col de l'Ardeche est occupé par des bandes armées qui font leur loi sans qu'aucune intervention ne vienne faire cesser ce désordre ?

La liste de ces contresens pourrait être allongée. Elle met la France dans une situation difficile vis à vis de l'opinion internationale et intérieure. Les premières victimes en seront les chasseurs qui voulant être solidaires de ceux qu'ils condamnent en leur for intérieur perdent rapidement l'image de marque qu'ils cherchent à défendre à grand prix.

Malheureusement l'efficacité de la protection de la nature s'en trouvera diminué elle aussi.

N'est-il pas temps que ceux qui ont la charge d'exécuter les volontés du législateur comprennent que c'est à eux de jouer afin que des nouvelles réflexions sur la **protection** de la nature puissent être envisagées .

J. Lecomte